



Le 11 août 2020

VOL DE DONNÉES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

En février dernier, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur annonçait avoir été victime d'un vol de données touchant l'ensemble des enseignantes et enseignants du Québec.

Estimées à 360 000, les personnes concernées reçoivent ces jours-ci une lettre du Ministère les informant des mesures à prendre pour se protéger d'un vol d'identité par l'entremise d'Equifax, une société de surveillance des dossiers de crédit. Le gouvernement s'engage à assumer les coûts de la protection pour une durée de cinq ans. Notez que les personnes qui bénéficient du service de protection offert par Desjardins sont déjà protégées.

L'enquête, toujours en cours, évalue le nombre de personnes touchées à 51 400. La liste des noms de ces personnes n'est pas disponible, tous sont donc invités à faire preuve de vigilance, sans toutefois paniquer.

- Si vous pensez avoir été victime d'un vol d'identité ou d'une fraude, vous devez communiquer avec le service de police de votre municipalité.
- Si vous n'avez pas reçu la lettre du Ministère de l'Éducation en date du **13 août**, veuillez communiquer avec le Ministère au **1 866 747-6626**.
- Pour plus d'information, veuillez vous référer au site du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/education/vol-donnees-ministere-education/>

L'AREF suit l'évolution de la situation et nous tenons à rassurer l'ensemble de nos membres que les données détenues par l'AREF ne sont pas en cause.